

Formulaire 7 Offre

Loi de 2001 sur les municipalités Règlement de l'Ontario 181/03 Règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux

De	estinataire : Le trésorier de			
	-	Nom de la r	municipalité ou du cons	seil
le l	Objet : Vente de : (Fournir une description du bien-fo e bien-fonds ou, en l'absence d'une telle adresse, l'en ien-fonds dans le système d'enregistrement foncier d	ndroit où il est situé	resse municipale et le ; et le numéro d'identif	nom de la municipalité où se situ ication foncière attribué au
1,	. La présente constitue, à l'égard du bien-fonds dé	crit ci-dessus, mon/	notre offre de l'ordre d	
	aux conditions de la <i>Loi de 2001 sur les municipalités</i> et aux Règles concernant les ventes pour non-paiement des impôts municipaux.			
2.	Il est entendu que la présente offre doit parvenir au bureau du trésorier au plus tard à 15 heures, heure locale, le			
	jour du mois de			st acceptée, j'en/nous en serai/
	serons avisé(e)(s).			,
3.		visé, de traite banca	aire ou de mandat de	\$ (dollars)
	fait à l'ordre de			
	Nom de la municipalité ou du conseil			
	Ce dépôt d'au moins 20 pour cent du montant de que je/nous ne paie/payons pas le solde du mont et les impôts accumulés au plus tard 14 jours apr soumissionnaire retenu.	ant de l'offre, tout d	lroit applicable, comme	e les droits de cession immobiliere
La no	a présente offre est présentée conformément à la Lo on-paiement des impôts municipaux de Toronto.	oi de 2001 sur les m	nunicipalités et aux Rè	gles concernant les ventes pour
Fa	ait à	lejour c	du mois de	20
Nom du soumissionnaire		Adresse du soumissionnaire		
1.				
2.	2.			
3.	3.			